

Message urgent aux associations : émission « 66 minutes » (M6)

Messages aux Présidents des ligues et des associations,

Comme cela avait déjà été le cas il y a quelques mois, une société de production cherche actuellement à réaliser un reportage sur les stands de tir pour l'émission « 66 minutes » (M6). Après une première approche bienveillante, ses collaborateurs posent des questions orientées vers la recrudescence du nombre de nos licenciés dans un esprit d'autodéfense. L'objectif olympique, ou même simplement sportif, de notre Fédération est totalement occulté. C'est d'ailleurs sans succès que nous avons invité ces journalistes sur nos championnats.

Certains responsables de clubs ont, à bon droit, refusé toute interview, même téléphonique, et tout accès à leurs installations.

Je vous rappelle que seule la Fédération Française de Tir est autorisée juridiquement à intervenir dans les médias nationaux pour présenter son action et répondre aux questions relatives à sa politique sportive. Il convient que les responsables des clubs de tir sollicités opposent un refus courtois, mais ferme et définitif, à toutes les demandes.

Gardez à l'esprit que les manipulations sont toujours à craindre - micros et caméras cachés, déformations des propos au montage etc. – et n'hésitez pas à prévenir l'ensemble des membres de vos clubs. Faites-nous également savoir immédiatement si vous faites l'objet de tentatives de contact de ce type.

Sachez que les journalistes sérieux pourront toujours obtenir les informations qu'ils désirent directement auprès du moi (01 58 05 45 45).

Croyez, chers amis, à mes meilleures salutations sportives.

Je compte sur vous,

Philippe Crochard

Président de la Fédération Française de Tir